

## 2e DEGRE - Enseignement général de transition Année scolaire 2023-2024

1	Religion (2h)		
2			
3			
4			
5	Français (5h)		
6			
7			
8			
9			
10	Mathématiques (5h)		
11			
12			
13	Géographie (2h)		
14			
15	Histoire (2h)		
16			
17			
18	Langue moderne I (4h)		
19	Anglais/ Néerlandais		
20			
21	Education physique (2h)	AC Sports (2h)	
22	<i>non autorisé si Ed. phys. (4h)</i>	<i>uniquement si Ed. phys. (4h)</i>	
23			
24		Sciences (3h)	
25	Sciences (5h)		
26			
27			
28			
29	Langue moderne II (4h)	Arts d'expression (4h)	
30	Anglais/Néerlandais		
31			
32			
33	Sciences économiques (4h)	Latin (4h)	Education physique (4h)
34			
35			

### Conditions à respecter :

- > ne pas choisir 2 cours sur une même ligne horizontale
- > Toute grille doit comporter :
  - la formation commune : religion, français, mathématiques, géographie, histoire, langue I
  - une formation en éducation physique et en sciences
  - obligation de minimum un cours grisé pour les élèves qui suivent sciences 3h
  - minimum 28h
  - maximum 32h
  - possibilité de monter à un maximum de 34h pour
    - les élèves qui suivent 2 cours de langue moderne à 4h
    - les élèves qui suivent 1 cours de langue moderne à 4h et latin 4h
    - les élèves qui suivent 1 cours de langue moderne à 4h et deux cours grisés à 4h
    - les élèves qui suivent sciences 5h

Rem : si la langue II n'est pas commencée au 2e degré, elle ne pourra être prise au 3e degré

### Document à renvoyer

- soit par mail : c.thesias@st-quirin.be
- soit par voie postale : rue Entre-deux-Portes, 75 4500 Huy
- ou à déposer dans la boîte aux lettres du Collège

**POUR LE MARDI 11 AVRIL 2023**

Elève : Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature des parents : \_\_\_\_\_

La direction pourrait être contrainte de ne pas organiser un cours ou une combinaison d'options